



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC

Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 23 mars 2021

23/03/21-06

<u>Objet :</u> COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE DU PORT DE TREVIGNON	Nombre de conseillers en exercice	29
	Nombre de présents	22
	Nombre de votants	26

Par suite d'une convocation en date du 16 mars 2021, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au Sterenn le **23 mars 2021 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de **Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents

BELLEC Olivier – DOUX BETHUIS Sonia - SELLIN Yannick – VOISIN Valérie – TANGUY Michel – LE GOC LE SAGER Fabienne - CARDUNER Didier – LESCA Véronique – DADEN Paul - DERVOUOT Dominique – SPAROSVICH GRANDIL Gwenaëlle - GEORGES Valérie – JOULAIN Anita - ROBIN Yves – SUARD Delphine - MARREC Gauthier – DREAU Liliane – LE DUC Didier – LE FLOC'H Véronique – BOSSER GODREAU Véronique – JOUSSET Nicolas – DAGORN Nicolas - PAUCHET Gérard

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

Bruno BORDENAVE à Michel TANGUY
Baptiste DENIEL à Sonia DOUX BETHUIS
Jean-Paul KRAUS à Didier LE DUC
Caroline JESTIN à Valérie VOISIN

Absent(e)

Morgane BRAESCU ANDRIEU
Karine GALBRUN

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

Anita JOULAIN

Monsieur Le Maire propose d'élire un ou une président(e) de séance. Madame DOUX BETHUIS est désignée en qualité de présidente de séance pour le vote du compte administratif du budget annexe de Trévignon.

Monsieur Le Maire quitte la salle.

Le compte administratif 2020 du Port de Trévignon est arrêté de la manière suivante :

Section d'exploitation :

Dépenses : 65 425,80 €

Recettes : 72 193,05 €

Soit un excédent annuel de 6 767,25 €

Et **9 767,25 €** avec l'excédent de fonctionnement 2019 (3 000 € en recettes)

Section d'investissement :

Dépenses : 30 063,86 €

Recettes : 108 353,72 €

Soit un excédent annuel de 78 289,86 €

Et **27 262,29** avec le déficit d'investissement 2019 (51 027,57 € en dépenses)

Soit un résultat annuel de clôture de **37 029,54 €**

Les documents budgétaires étaient joints à la note de synthèse.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'avis favorable du Conseil Portuaire ;

Considérant l'avis favorable de la commission administration générale lors de sa réunion du 15 mars 2021;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif du budget annexe du port de Trévignon pour 2020.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 25 mars 2021

LE MAIRE

Olivier BELLEC

